

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Le Collège des Hauts Sommets reçoit une aide financière de 800 000 \$ du gouvernement du Québec

Saint-Tite-des-Caps, le 4 juin 2019 – La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire du ministre des Finances, Émilie Foster, est heureuse d'annoncer, au nom du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Jean-François-Roberge, une aide financière de 800 000 \$ pour soutenir la mission du Collège des Hauts Sommets et ce, dès la présente année scolaire.

Le Collège, situé à Saint-Tite-des-Caps, accueille des élèves en grande majorité pensionnaires et éprouvant des difficultés importantes sur le plan scolaire. Les besoins de ces élèves requièrent qu'un soutien se poursuive en soirée et commandent un besoin de personnel plus spécialisé.

L'octroi de cette aide par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur fait suite à une évaluation conjointe de la Direction de l'enseignement privé et du Collège des options envisageables pour favoriser la poursuite de l'oeuvre éducative du Collège. Les sommes versées s'inscrivent dans la volonté du ministre de l'Éducation de favoriser la réussite éducative et d'apporter une aide aux élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaires.

Citations :

« La mission du Collège des Hauts Sommets est unique et contribue à la réussite d'élèves qui éprouvent des difficultés importantes. La mobilisation de l'équipe-école est exceptionnelle et les élèves sont fortement impliqués pour leur école. Je suis fière de cette aide qui permet au collège de poursuivre sa mission originale et essentielle dans la région. »

Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire du ministre des Finances

« Depuis la création de la Coopérative de travailleurs du Collège des Hauts Sommets en 2003, tous les membres de l'équipe-école investissent financièrement et humainement afin d'assurer la mise en œuvre de ce projet d'envergure. Cette aide financière gouvernementale nous permet de quitter une situation financière très précaire et de recruter les ressources humaines spécialisées nécessaires. Nous pourrions ainsi poursuivre notre engagement envers ces élèves ayant des besoins éducatifs particuliers afin qu'ils retrouvent le plaisir de fréquenter l'école et l'espoir de réussir. Pour nous, c'est une grande marque de reconnaissance et une responsabilité que nous continuerons d'assumer avec cœur, passion et dévouement.»

Marc Charbonneau, directeur du Collège des Hauts Sommets

Source :

Sébastien Noël

Directeur de bureau de la circonscription de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et responsable des relations avec les médias sebastien.noel@assnat.qc.ca

418 554-5925



*** Sur la photo, dans l'ordre (de gauche à droite) : Marc Charbonneau-directeur du Collège des Hauts Sommets, Daniel Robitaille- président de la Fondation du Collège, Émilie Foster-députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire du ministre des Finances ainsi que les membres du Parlement étudiant du Collège des Hauts Sommets.